

## L'IMAGE DE L'ESPAGNE DANS LA PENSÉE POLITIQUE FRANÇAISE DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE

«Quoi, que ces marranes soient nos rois, nos princes, que le gentil-homme français fléchisse sous le commandement espagnol! Que la France soit ajoutée entre les titres de ce roi de Majorque, de ce demi-Maure, demi-juif, demi-sarrasin... Comment, quelle indignité, quelle hont à la France que ce nouveau venu, ce nouveau chrétien que nous avons tiré de l'Alcoran et de la Synagogue, qui, sans nous, serait encore sarrasin ou juif qu'il ait seulement osé penser d'entreprendre de marcher devant nos rois très chrétiens, successeurs des plus grands et des plus anciens rois du monde!»<sup>1</sup>.

Lorsqu'on a présent à l'esprit le rôle joué par Philippe II en France, on ne s'étonnera pas de voir notre pensée politique dessiner de l'Espagne et de ses monarques un portrait peu flatteur à l'aube du XVII<sup>e</sup> siècle. Dès 1559 —date de l'accession de Philippe II au trône et de la paix de Cateau-Cambrésis— jusqu'à celle de Vervins, ce monarque n'a cessé de s'immiscer dans les affaires françaises. Silhon accuse nommément l'Espagne d'être l'instigatrice de la Saint Barthélémy<sup>2</sup>. La Ligue, on le sait, fut largement financée par Philippe II qui ne pouvait admettre qu'un réformé gouvernât la France, mais il est une autre raison à la subversion espagnole. L'auteur anonyme du *Traité paraénétique*<sup>3</sup> nous apprend que, dès novembre 1582, le fils de Charles Quint était résolu à dépenser «un million d'or et plus tous les ans» pour entretenir les Français toujours en guerre intestine et civile afin qu'ils ne puissent intervenir en faveur du Portugal victime de la récente annexion espagnole<sup>4</sup>. Les projets du maître de l'Escorial furent découragés par les succès militaires d'Henri de Navarre et, plus tard, par sa conversion. Crucé se fait l'écho de cet échec lorsqu'il écrit: «Philippe II, roi d'Espagne, en saurait bien que dire qui a employé tant de millions d'or avec si peu d'avancement que son exemple a servi d'instruction à son successeur pour rechercher utilement la paix es lieux où il pouvait faire inutilement la guerre»<sup>5</sup>.

Si l'on connaît le mot du bon roi Henri au duc de Feria qui repartait

1 Antoine Arnaud, *Copie de l'Anti-Espagnol* (Paris 1590) p. 12.

2 Jean Silhon, *Le ministre d'Etat avec la véritable usage de la politique moderne* (Paris 1631) p. 265.

3 Anonyme, faussement attribué à Antonio Pérez, *Traicté paraénétique c'est-à-dire exhortatoire* (Aux 1597).

4 Ibid., fol. 2v.

5 Emeric Crucé ou de la Croix, *Le Nouveau Cynée* (Paris 1623) p. 13.

pour l'Espagne avec le reste de ses troupes: «Monsieur le duc, recommandez-moi à votre maître mais n'y revenez plus!», on se rappelle moins cet ordre à la marquise de Verneuil: «Je trouvai ce matin à la messe des oraisons en espagnol entre les mains de notre fils; il m'a dit que vous les lui aviez données. Je ne veux pas qu'il sache seulement qu'il y a une Espagne!»<sup>6</sup>. Mais cette injonction ne peut nier l'évidence: le poids politique considérable de l'Espagne et sa prépondérance en matière culturelle. Le siècle d'Or brille de tous ses feux et, en dépit d'une tenace hostilité française dont nous allons rendre compte, la langue et la culture espagnoles sont bien connues en France: «L'Espagne gardait encore sur nous la supériorité d'une nation arrivée plus tôt aux raffinements de la civilisation»<sup>7</sup>.

La mort d'Henri IV et les échanges matrimoniaux franco-espagnols vont susciter une détente entre les deux pays. En 1612, l'Espagne nous envoie la fille aînée de Philippe III et nous lui rendons la politesse en lui offrant celle d'Henri IV. On assiste alors à un engouement pour l'Espagne qui fait dire à Cervantes, non sans quelque exagération: «En France, ni homme ni femme ne laisse d'apprendre la langue castillane»<sup>8</sup>. On trouve à Paris effectivement de nombreux professeurs d'espagnol et on traduit très vite en français ce qui se publie outre-Pyrénées<sup>9</sup>.

Détestation, attrait culturel se mitigent également, nous le verrons, d'une admiration ambiguë. Celle-ci n'arrive pas à faire oublier la crainte que fait encore peser l'Espagne sur la France. Il faudra attendre 1659 —la signature du traité des Pyrénées— pour que soit exorcisée la peur de l'Espagne. Avant cette date, cette peur est non seulement motivée par l'évaluation du rapport de forces mais encore par la volonté hégémonique de la maison d'Autriche, même si celle-ci est déjà perçue comme décadente dès 1619 par Richelieu<sup>10</sup>. Un auteur comme Davity ne partage pas l'optimisme du cardinal puisqu'il affirme que la monarchie espagnole a tous les biens que peut apporter la grandeur<sup>11</sup>. Cette vision de l'Espagne puissante demeure encore tenace chez La Mothe le Vayer bien qu'il constate, après Bodin, que l'Espagne est économiquement dépendante de la France<sup>12</sup>.

<sup>6</sup> Cité par A. Morel-Fatio in 'Ambrosio de Salazar et l'étude de l'Espagne en France sous Louis XIII', p. 86.

<sup>7</sup> A. Morel-Fatio, *Études sur l'Espagne*, première série (Paris 1888) p. 36.

<sup>8</sup> Cité par Morel-Fatio, *ibid.*, p. 37.

<sup>9</sup> Si les ouvrages de Suarez et de Mariana sont lus en latin, beaucoup d'autres paraissent en français. Songeons à Las Casas dont la *Brevisima relación...* paraît en 1579 sous le titre *Tyrannie et cruauté des Espagnols perpétrées es Indes Occidentales*. La *Relectio de Indis* de Vitoria paraît à Lyon en 1556. Le *Governador christiano* de Márquez devient l'*Homme d'Etat chrétien* et voit le jour à Nancy en 1621 tandis que les *Empresas* de Saavedra Fajardo deviennent *Le prince chrétien et politique*. Et cette liste n'est pas exhaustive.

<sup>10</sup> *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France. Mémoires du cardinal de Richelieu sur le règne de Louis XIII*, t. 5 (Paris 1823) p. 256.

<sup>11</sup> *Les États, Empires, Royaumes et principautés du Monde par le Sr D.T.V.Y* (Paris 1625) p. 153.

<sup>12</sup> *Discours de la contrariété d'humeurs qui se trouve entre de certaines Nations et singulièrement entre la française et l'espagnole. Traduit de l'italien de Fabricio*

Les mémoires de Richelieu sont pleines du souci que lui donnent les Espagnols. Ils ont, selon lui, pour dessein de se rendre maîtres de l'Europe et les faits justifient amplement ses préoccupations puisqu'il nous rapporte qu'en 1635 les troupes de Philippe IV ayant passé la Somme, la panique fut si grande à Paris que Louis XIII dut venir rassurer, par sa présence la population<sup>13</sup>. Guez de Balzac résume avec sa mordacité habituelle l'avis des penseurs politiques français en ces termes: les Espagnols «sont certes plus véritablement que n'étaient les Romains, les brigands de toutes les terres et les pirates de tous les mers... S'ils étaient assurés que ces grandes taches qui paraissent dans le corps de la lune fussent des provinces et des royaumes comme l'a voulu persuader Galilée, ils voudraient trouver un chemin pour y aller»<sup>14</sup>. En vingt ans on réédite cinq fois l'ouvrage de Bathazard intitulé *Traité des Usurpations des Roys d'Espagne sur la Couronne de France depuis Charles VIII*<sup>15</sup> qui a pour objet de montrer que l'Espagne menace de servitude toute l'Europe.

Rien ne rapproche la France de l'Espagne ni le Français de l'Espagnol si ce n'est la pénétration militaire de celui-ci dans notre pays. Selon Jérôme Bignon, l'intérêt est le seul maître de l'Espagne, à prouver ses habitants que les armes ne conduisent pas en France et qui viennent y quérir la guérison de leurs écrouelles suscitées par l'insalubrité de leur climat des mains «de notre roi très chrétien»<sup>16</sup>. C'est d'ailleurs pour les humilier, confirme Pierre de Lancre, que Dieu a «assujetti leur outrecuidance à venir mendier de nos rois, qu'ils tiennent pour ennemi, la guérison de cette sale maladie...»<sup>17</sup>. De leur côté les Espagnols ne se privent pas de dauber cette thérapeutique. Entre les deux peuples il existe une antipathie viscérale, une opposition radicale sur tous les plans: psychologique, physiologique, politique, sociologique, que Carlos García constate et détaille dans un célèbre livre bilingue publié à Paris en 1617 intitulé *L'Opposition et la conjonction des deux grands luminaires du monde, oeuvre plaisante et curieuse où l'on traite de l'heureuse alliance de la France et de l'Espagne et de l'antipathie des Espagnols et des Français*<sup>18</sup>. Les deux grands luminaires sont Louis XIII et Anne d'Autriche. Leur union doit réconcilier les nations rivales et éradiquer leur mutuelle répulsion. La Mothe Le Vayer, dans son *Discours de la contrariété d'humeurs qui se trouve entre de certaines nations et singulièrement entre la française et l'espagnole*<sup>19</sup>, tente d'expliquer l'ini-mi-tié commune; mais très vite l'analyse tourne au réquisitoire violent.

Campolini, Véronois (Paris 1647) p. 25. Campolini est le pseudonyme de La Mothe Le Vayer.

<sup>13</sup> *Mémoires...*, op. cit., t. 9, p. 221.

<sup>14</sup> *Le Prince* (Paris 1632) p. 225.

<sup>15</sup> C. Balthazard, *Traité...* (Paris 1625, 1626, 1635, 1644 et 1645).

<sup>16</sup> *De l'excellence des Roys et du Royaume de France* (Paris 1610) p. 69.

<sup>17</sup> *Tableau de l'inconstance des Mauvais Anges et Démons* (Paris 1613) p. 331. Sur cette question, voir E. Thuau, *Raison d'Etat et pensée politique à l'époque de Richelieu* (Paris 1966) pp. 30-31.

<sup>18</sup> *La oposición y la coniunción de los dos grandes luminaires de la tierra...* (Paris 1617).

<sup>19</sup> *Op. cit.*

Toutefois, l'hostilité n'exclut pas, répétons-le, une certaine admiration qui suscite le désir de démonter les mécanismes de la puissance adverse pour mieux les maîtriser. C'est incontestablement Silhon qui est l'auteur le plus représentatif de cette double attitude. Il justifie ses très longues références à la politique espagnole à l'aide de trois raisons. La première est que les Français s'occupent plus des choses qui se passent hors de leur pays que des celles qui se passent chez eux. La seconde est que, grâce à son étude, on connaîtra mieux la conduite de l'Espagne «puisque cette nation tient les autres nations chrétiennes en perpétuel exercice et qu'elle les oblige toutes d'être avec elle ou contre elle». Enfin l'Espagne «entend l'art de gouverner et de commander aux hommes mieux que nulle autre du monde»<sup>20</sup>. L'ennemi ne manque pas de qualités. La première, unanimement reconnue, est son patriotisme. Mais cet amour se confond avec la mission divine qu'il croit détenir et la dilection toute spéciale que Dieu dispense à l'Espagne. La dessein de cette monarchie est clair: la catholicité.

Afin de ne pas mettre nommément en cause Philippe IV, Guez de Balzac fait endosser tous les appétits espagnols au conseil du prince dont il décrit l'ambition ainsi: il veut tout détruire ou tout posséder<sup>21</sup>. Du Ferrier l'avait déjà dit en d'autres termes<sup>22</sup> et le duc de Rohan déclare que le dessein de l'Espagne est de lever en occident le soleil d'une nouvelle monarchie<sup>23</sup>. Pour ce faire, les Espagnols ont toujours quelque bonne raison: «Ils ne sont pas en peine de trouver des moyens justes ... et ils prennent quelquefois ceux qui ne le sont pas quand les autres leur manquent»<sup>24</sup>. Reste à savoir maintenant quel est le moyen principal que les Espagnols emploient pour arriver à cette fin dominante et conquérante. La réponse est simple et elle tombe comme une condamnation générale: l'hypocrisie<sup>25</sup>, c'est-à-dire le fard de la religion qui masque non seulement les visées totalitaires mais aussi la crainte et l'intolérance. Il convient d'analyser les domaines où ce moyen s'applique et les multiples colorations qu'il trouve pour tenter de justifier l'injustifiable. La pensée politique française accuse l'Espagne d'utiliser sans vergogne ce qu'elle abomine théoriquement, à savoir les recettes de succès de Machiavel. Nul ne conteste la sincérité du zèle religieux espagnol, mais on souligne qu'il passe bien après le service de la politique d'expansion. La raison d'Etat l'emporte sur la croix et La Mothe Le Vayer constate ce primat en ces termes: «C'est ainsi que la raison d'Etat prévalait, dans l'esprit de ces princes, sur celle de la religion. Cela n'empêchait pas pourtant que, hors des considérations politiques, ils ne pussent avoir de très bons et de très pieux sentiments. Mais tant y a qu'on ne peut nier que le temporel ne l'ait emporté sur le spirituel

20 *Le ministre d'Etat...*, cit., Avertissement.

21 *Le Prince*, cit., p. 145.

22 Jérémie du Ferrier, *Advertissement à tous les Estats de l'Europe touchant les Maximes fondamentales du gouvernement et les desseins des Espagnols* (Paris 1625) p. 12.

23 *De l'intérêt des Princes et Etats de la Chrétienté* (Paris 1650) p. 2.

24 Silhon, *Le ministre d'Etat...*, cit., p. 414.

25 Voir E. Thuau, *Raison d'Etat...*, cit., pp. 294-98.

dans les principales actions de leur gouvernement. Car de vouloir faire passer pour oeuvre de piété les grandes expulsions tantôt des juifs et tantôt des morisques hors de l'Espagne, c'est se moquer de Dieu et du monde où personne n'a ignoré qu'il y eut plus de crainte, d'avarice et d'inhumanité en tout cela que de religion qui souffre les juifs dans Rome et en assez d'autres lieux très catholiques»<sup>26</sup>.

Arrêtons-nous un instant aux grandes expulsions. Elles ne soulèvent pas en France l'enthousiasme religieux qui se manifeste outre-Pyrénées. Là, on les célèbre comme des purifications et le sacrifice économique qu'entraîne la dépopulation est présenté comme une offrande à Dieu<sup>27</sup>. Cette dimension oblatrice est diversement jugée en France. Le décret de 1492 est, selon Davity, tenu par certains comme me le fuit d'un zèle pieux et, pour d'autres, comme le désir de confisquer des richesses<sup>28</sup>. Jean Vignier tient l'expulsion des juifs comme un moyen sûr et rapide qui a permis à Ferdinand de remplir ses coffres<sup>29</sup>. Quant à l'expulsion des morisques, elle offre à Richelieu l'occasion de rabaisser l'Espagne et de grandir la France. Le Cardinal, dans sa longue relation de l'exil des morisques, manifeste une parfaite connaissance de cette population et des conditions matérielles qui lui furent faites pour quitter l'Espagne. Il est impossible, écrit Richelieu, «de représenter la pitié que faisait ce pauvre peuple, dépouillé de tous ses biens, banni du pays de sa naissance: ceux qui étaient chrétiens, qui n'étaient pas en petit nombre, étaient encore plus dignes d'une plus grande compassion... On voyait les femmes avec leurs enfants à la mamelle, les chapelets en leurs mains, qui fondaient en larmes... Le roi Henri le Grand, ayant avis que plusieurs de ces pauvres gens s'acheminaient en son royaume, qui est réputé par tout le monde l'asile des affligés, fit publier au mois de février une ordonnance...»<sup>30</sup>. Celle-ci faisait obligation aux lieutenants des frontières d'accueillir les morisques qui voudraient vivre selon la foi catholique. Le roi mettait des vaisseaux à la disposition de ceux qui désiraient rejoindre les côtes de Barbarie<sup>31</sup>. Et la France, terre d'accueil repousse avec horreur ce qui remplit d'admiration extasiée l'Espagne: l'Inquisition. Cet instrument de répression est parfaitement connu et il est décrit comme un déni de toute justice tant sa procédure est barbare. Jean Vignier nous la présente avec dégoût<sup>32</sup>. Il analyse aussi le Saint-Office dans une lumière moderne qui met en évidence la finalité politique et parfois économique d'un tribunal qui se veut le défenseur de la vraie foi. Cette institution n'est pour lui qu'une «invention pour faire

<sup>26</sup> *En quoy la piété des Français diffère de celle des Espagnols dans une profession de mesme religion* (Paris 1653) p. 22.

<sup>27</sup> Voir notre ouvrage, *Le sang de l'autre ou l'honneur de Dieu* (Paris 1979) pp. 149-50 et 273.

<sup>28</sup> *Les Estats...*, cit., fol.

<sup>29</sup> *Raisons et causes de préséance entre la France et l'Espagne proposées par un nommé Augustin Cranato, Romain, pour l'Espagne et traduites d'italien en français // Ensemble des réponses et défenses pour la France à chacune d'icelles par Vignier de Bar sur Seine, historiographe du Roy* (Paris 1608) p. 67, et suiv.

<sup>30</sup> *Mémoires...*, cit., t. 1, p. 88 et suiv.

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 88.

<sup>32</sup> *Op. cit.*, p. 69.

plus d'hypocrites et de marranes que de bons chrétiens, pour confirmer la tyrannie des rois et rassasier la cruauté et l'avarice des prélats et de ceux qui vivent de la marmite de l'Inquisition, et par iceux se rendre redoutable aux petits et aux grands»<sup>33</sup>. Ainsi, les plus noirs desseins de l'Espagne comme ses plus basses actions sont couverts du manteau de la piété. Suivant le duc de Rohan, elle est «une chose vaine en apparence mais qui produit de solides effets»<sup>34</sup>. Il convient donc de l'entretenir avec grand soin puisqu'il en va de la réputation de ce pays. La discrimination raciale qui s'exprime par les statuts de pureté de sang est la manifestation la plus aiguë de ce zèle religieux. Il cause d'ailleurs un très grand tort à l'image de l'Espagne, à preuve le constat de Fernando Matute: «Les statuts ont pour conséquence de déterrer les morts et, parfois, d'enterrer les vivants; ils offrent aux étrangers l'occasion de nous mépriser»<sup>35</sup>. Il ne saurait mieux dire puisque Guy Coquille met en cause l'Inquisition —dont les enquêtes généalogiques sont indispensables à son fonctionnement—: «Nous ne devons pas croire que les Espagnols sont de meilleurs chrétiens ou de meilleurs catholiques que nous. Le marranisme, qui participe à la loi de Mahomet et des juifs, est plus fréquent en Espagne que l'hérésie en France. Vrai est que la rigueur de l'Inquisition les fait tenir clos et couverts, et cette Inquisition, qui est implacable, a pris son commencement en Espagne non à cause de l'hérésie mais du marranisme..... Cette contrainte rigoureuse de l'Inquisition les a fait, pour la plus grande part, être sans religion, d'où vient qu'en Italie par commun proverbe on dit 'pecadillo di Spagna', peccadille d'Espagne. Peadillo, en espagnol c'est un petit péché et cette peccadille est de ne point croire en Dieu»<sup>36</sup>. Quant à La Mothe Le Vayer, il touche avec précision le point le plus sensible de l'Espagne: sa volonté de pureté et d'hygiène religieuse, pour montrer avec pénétration que la force des armes, la victoire et la violence ne peuvent exorciser la crainte de l'altérité: «Voulant passer pour les meilleurs chrétiens, ils ne sont que de nouveaux chrétiens»; constat des plus graves puisque cette appellation signe leur origine musulmane ou juive: «Ainsi que nonobstant ce zèle inconsidéré de nouveaux chrétiens, ou plutôt cette précaution craintive et ordinaire aux conquérants, chacun sait qu'il n'y a pas moins de marranes, d'alumbrados, de juifs et de mahométans secrets en Espagne qu'il peut y avoir de huguenots reconnus, et par conséquent moins à craindre, dans la France»<sup>37</sup>.

L'Espagne ne connaît donc qu'une seule loi: la raison d'Etat qui est, selon Botero l'inventeur de l'expression, la connaissance des moyens propres à fonder conserver et agrandir l'Etat, lui-même défini comme une ferme domination sur les peuples<sup>38</sup>. Cette raison d'Etat, selon Balzac, tourmente les Espagnols jour et nuit: «Ils ne sont maigres ni malades que de cela et leur jaunisse perpétuelle est le signe extérieur

33 *Ibid.*, p. 67v.

34 *De l'Intérêt des Princes...*, cit., p. 13.

35 *El triunfo del desengaño* (Naples 1632) p. 860.

36 *Oeuvres Posthumes* (Paris 1650) p. 17.

37 *Discours de la contrariété d'humeurs...*, op. cit., p. 45.

38 *Raison et gouvernement d'Etat en dix livres* (Paris 1599) p. 1.

et une impression violente de la convoitise de régner qui les brûle et les consume en dedans»<sup>39</sup>. C'est pour répondre à de telles critiques que Barbosa Homem établit une subtile distinction: lorsque la raison d'Etat est dite politique, on peut l'appeler raison d'Etat tyrannique; en revanche, lorsque l'Espagne l'utilise, elle est raison d'Etat véritable ou encore d'Etat catholique et chrétienne<sup>40</sup>.

La politique d'expansion et de profit espagnole n'hésite pas à utiliser les pires moyens. Les défenseurs de la vraie foi, à les entendre parler, sont les seuls à retenir ici-bas la religion qui, sans leurs sacrifices et leur constance, se serait évouée; sans leur soutien l'Eglise serait tombée et le règne du Christ se serait terminé<sup>41</sup>. Toutefois ces héros du christianisme sont accusés d'avoir secrètement encouragé la Réforme pour mieux s'imposer en Allemagne comme le rapporte du Ferrier, qui citant le duc de Nevers, accuse Charles Quint de s'être servi des protestants plus que de les avoir combattus<sup>42</sup>. La Mothe Le Vayer, de son côté, affirme que Charles Quint aurait pu empêcher le développement de l'hérésie luthérienne mais qu'il s'en est bien gardé afin de l'employer pour ruiner la puissance des princes allemands<sup>43</sup>. En France, les Espagnols aident en sous main les protestants qu'ils affirment vouloir exterminer, pour affaiblir la monarchie de ce pays<sup>44</sup>.

Lorsqu'il s'agit de son intérêt, l'Espagne refuse même de prendre en considération la personne du pape. Les penseurs politiques français rappellent avec complaisance le sac de Rome par les troupes de Charles Quint. C'est encore La Mothe Le Vayer qui dénonce l'attitude intéressée de l'Espagne à l'égard des papes qui ne sont respectés que lorsqu'ils soutiennent sa politique d'expansion et qu'ils lui offrent des mondes nouveaux<sup>45</sup>. Ainsi, moins que toute autre nation, l'Espagne n'a de leçon à donner en matière de zèle religieux puisque le successeur de Pierre n'est même pas à l'abri de sa violence lorsque la conjoncture l'exige. La Mothe Le Vayer, toujours bien informé, rappelle que les théologiens n'ont pas manqué à Philippe II pour apaiser ses scrupules et l'autoriser à déclarer une juste guerre au pape selon les règles établies

39 *Le Prince*, op. cit., p. 220.

40 *Discurso de la iuridica y verdadera razón de Estado contra Machiavelo y Bodino y los demás políticos de nuestros tiempos y sus sequazes* (Coïmbre 1629) fol. 3.

41 Balzac, *Le Prince*, cit., p. 150.

42 J. du Ferrier, *Le catholique d'Etat ou discours politique des alliances du Roy très Chrétien contre les calomnies des ennemis de son Etat* (Paris 1625) p. 55.

43 *Discours de la contrariété d'humeurs...*, cit., p. 43.

44 La Mothe Le Vayer, *En quoy la piété des Français diffère de celle des Espagnols*, cit., p. 25. Bayle, dans son *Dictionnaire critique et historique* (art. Elisabeth reine d'Angleterre), reprend la critique adressée à l'Espagne en ces termes: «Elle n'aurait jamais régné si le roi d'Espagne n'avait eu plus de haine contre la France que de zèle pour la religion catholique. L'un des principaux moyens dont Dieu s'est servi pour l'éblissement du protestantisme, et dont il se sert encore pour le faire prospérer, est la jalousie naturelle de la France et de la maison d'Autriche. Tour à tour chacune de ces deux puissances a mieux aimé travailler à l'avantage des protestants, afin de nuire à sa rivale, que de souffrir l'agrandissement de sa rivale sur les ruines des protestants. Philippe II donna un exemple insigne de cette étrange jalousie».

45 La Mothe Le Vayer, *En quoy la piété des Français...*, cit., p. 15.

par saint Augustin<sup>46</sup>. On sait, en effet, que Melchor Cano écrivit un *parecer*<sup>47</sup> afin de persuader le maître de l'Escorial qu'il fallait, pour le bien de l'Eglise corriger les abus de la papauté par la force.

Le reproche constamment adressé par l'Espagne à la France sur la nature de ses alliances relève de la même hypocrisie. Ce n'est certes pas notre pays qui offrirait une centaine de vierges aux sarrasins pour obtenir leur appui, déclare du Ferrier qui puise dans les meilleures sources ce fait extrait de l'*Histoire de l'Espagne de Mariana*<sup>48</sup>. Il est vrai que ce cadeau eut pour auteur Aurelius qui régna au VIII<sup>e</sup> siècle. Certes, la France est, depuis longtemps déjà, l'alliée du Grand Turc, mais les exigences de la politique sont présentes, impérieuses, et «les rois seraient bien en mépris si, pour sauver leurs Etats, ils attendaient que Dieu fit des miracles»<sup>49</sup>. Les Espagnols le savent si bien que «leurs casuistes ont trouvé que c'était bien fait et qu'on usait fort bien de chevaux et d'éléphants en de semblables occasions»<sup>50</sup>. La Mothe Le Vayer reprend ici des théories espagnoles exposées par du Ferrier. Celui-ci connaît admirablement les théologiens d'outre-Pyrénées. Parmi ceux qu'il cite, l'un des plus illustres, Bañez, a écrit à propos de l'alliance avec les infidèles: «Carolus Quintus ex Consilio Theologorum in bello adversus Gallos usus est militibus germanis qui erant lutherani infideles, ergo licitum est. Secundo probatur. In bello iusto licitum est uti auxilio bestiarum, ut elephantorum, leonum etc., ergo licitum est uti auxilio infidelium militum»<sup>51</sup>. Et Richelieu d'ironiser sur ce thème: «Que le maison d'Autriche fasse encore maintenant la revue de toutes ses armées et en casse tous ceux qui ne font pas profession de la religion catholique et nous verrons quelles troupes leur demeureront et quelles conquêtes ils pourront faire avec cela»<sup>52</sup>. En matière de conquêtes, les alliances avec les infidèles ont été infiniment précieuses dans la colonisation des Indes. Les Espagnols y ont pratiqué le vieil adage «Diviser pour régner» et du Ferrier n'a pas manqué de rappeler, citant Vitoria, que les rois d'Espagne ont fait alliance avec les Indiens infidèles et les ont assistés les uns contre les autres<sup>53</sup>. Crucé explique avec pertinence que Cortez n'aurait pu vaincre avec 900 Espagnols les habitants du Mexique «s'il n'eût été favorisé de leurs ennemis qui l'assistèrent de 200.000 hommes»<sup>54</sup>. Comme à l'accoutumée La Mothe Le Vayer reprend les thèmes exposés par du

46 Voir par exemple, *Contre Fauste, Lettre à Marcellus, Lettre à Bonifacius* et les Questions.

47 «En un dictamen a Felipe II, sostiene la licitud de declarar la guerra a Paulo IV, distinguiendo dos aspectos en el Papa, uno como jefe universal de la Iglesia, y otro como monarca temporal. Considerado bajo el segundo, es licito declararle la guerra suponiendo que sea injusto agresor, si bien guardando todas las debidas cautelas exigidas por el derecho». G. Fraile, *Historia de la filosofia española* (Madrid 1971) p. 337. Silhon se fait l'écho de l'intervention de Melchor Cano auprès de Philippe II in *Le ministre d'Etat*, cit., p. 351.

48 *Le catholique d'Etat*, cit., p. 167.

49 *Ibid.*, p. 160.

50 *Ibid.*, p. 162.

51 *Scholastica commentaria in Secundam secundae angelici doctoris S. Thomae*, s. 1, 1614, Question XL.

52 *Mémoires...*, cit., t. 10, p. 151.

53 *Le catholique d'Etat*, cit., pp. 165-66.



Ferrier mais avec plus de virulence: «Mais c'est une chose digne d'être considérée de quel front et avec combien d'injustice les Espagnols veulent bien qu'il leur soit permis de contracter l'alliance qu'ils ont avec tant de peuples mécréants et tant de rois infidèles ou idolâtres pour le seul respect d'un peu de poivre ou de gingembre dont ils trafiquent avec eux et qu'ils ne peuvent souffrir celle du roy de France avec le Turc qui a pour fondement, outre le commerce, la conservation des lieux saints et le bien général de toute la chrétienté»<sup>54</sup>.

La colonisation des Amériques, et surtout les moyens utilisés par les Espagnols, n'a pas manqué d'intéresser les auteurs politiques français. Dès le XVI<sup>e</sup> siècle les oeuvres de Las Casas qui comportent surtout des récits d'horreur, sont traduites dans notre langue<sup>55</sup>. Ils montrent à l'évidence que seule la *cobdicia*, terme cher à l'évêque de Chiapa, c'est-à-dire la cupidité, est le ressort qui meut les Espagnols. Soucieux de leur image, ils commettent un péché pour lequel on brûle les sorciers lorsqu'ils abusent du nom de Dieu en le faisant auteur des choses qui n'ont point d'autre principe que la convoitise humaine<sup>57</sup>. C'est sans conteste du Ferrier, nous l'avons dit, qui connaît le mieux les arguments présentés par les théologiens-juristes espagnols pour justifier l'occupation des Amériques et ses conséquences parmi lesquelles l'asservissement des Indiens qui vivaient «dans la loi de nature et dans une innocence de moeurs qui faisait honte aux soldats espagnols»<sup>58</sup>. L'auteur du *Catholique d'Etat* n'ignore rien de la grande controverse entre Las Casas et Sepúlveda qui trouve sa culmination dans la junte de Valladolid en 1550. Le *Democrates alter* de Sepúlveda, bien que manuscrit —il ne sera publié qu'au XIX<sup>e</sup> siècle— circulait et lo'n sut très vite les thèses qu'il contenait. Rappelons que les Indiens y étaient tenus pour des «hommelets» qui laissaient carrière à leurs plus bas instincts et qu'ils s'adonnaient au pire des vices: la sodomie. Sepúlveda s'appuyait sur l'autorité d'Aristote pour faire d'eux des barbares. Afin de foncer plus encore la légende noire, on a voulu faire accroire que Sepúlveda condamnait les populations d'Amérique à l'esclavage. S'ils sont esclaves par nature, ils sont, selon ce penseur, perfectibles et capables de recevoir un enseignement chrétien qui les conduira à une situation de mineurs permanents pour lesquels la tutelle des Espagnols sera toujours indispensable. Il va sans dire que du Ferrier ne s'embarrasse pas de détails et oppose Sepúlveda à Las Casas de façon rapide: «Les écrits de Sepúlveda contre lequel Dieu suscita Bartholomé de Las Casas sont du tout horribles. Ça été leur maxime depuis longtemps que les Indiens sont des chiens indignes

54 *Le Nouveau Cynée*, cit., p. 77.

55 *Discours de la contrariété d'humeurs...* cit., p. 54.

56 Nous avons signalé que la première édition française de la *Brevisima relación de la destrucción de las Indias* date de 1579. Sur cette première traduction, voir A. Saint-Lu, 'La première traduction française de la *Brevisima relación...*', in *Revue de Littérature comparée*, (Paris 1978) n. 2, 3 et 4, pp. 435-449, et P. Chaunu, 'Las Casas et la première crise structurelle de la colonisation espagnole', in *Revue historique* (Paris, janv.-mars 1963) n. 465.

57 Nous renvoyons au célèbre passage de Montaigne, *Essais*, livre III, cap. VI.

58 *Le catholique d'Etat*, cit., p. 110.

du christianisme»<sup>59</sup>. Comme du Ferrier, La Mothe Le Vayer a bien lu Las Casas qu'il cite avec précision pour évoquer non seulement les massacres mais encore la volonté délibérée des Indiens de laisser leur race s'éteindre en s'abstenant de commerce avec leurs femmes afin que leurs enfants ne soient pas également les esclaves des nouveaux maîtres<sup>60</sup>. Il ne manque pas non plus de tourner en dérision Sandoval, qu'il donne comme modèle du mauvais historien tant son récit est faible, ridicule et de mauvaise foi, tant son style est grossier comparé à celui de Mariana<sup>61</sup>. Cependant il ne se prive pas d'utiliser ce même Sandoval pour ridiculiser une des modalités du *requirimiento*, cette pratique qui consistait à débiter rapidement en espagnol une demande d'allégeance à la couronne d'Espagne devant des peuplades hâtivement réunies et stupéfaites ou même des rivages déserts<sup>62</sup>. Dans la relation qu'il fait de l'entrevue entre l'évêque dominicain Valverde et Atabalipa, roi du Pérou à qui l'on demande de céder son trône, La Mothe Le Vayer donne toute la mesure de son ironie corrosive pour stigmatiser la mauvaise foi des Espagnols et leur cruauté<sup>63</sup>.

Des atrocités au meurtre individuel, «la conséquence est bonne». Ce que certains nomment aujourd'hui la «liquidation physique» est pratique courante outre-Pyrénées. Naudé nous rapporte comment les Espagnols savent trouver des accommodements avec leur conscience pour l'élimination de leurs ennemis politiques: «Ils donnent des juges cachés et secrets à celui qu'ils estiment criminel d'Etat, ils instruisent son procès, le condamnent et cherchent après de faire mettre leur sentence en exécution par tous les moyens possibles»<sup>64</sup>. Qui n'a présents à l'esprit les assassinats ordonnés par Philippe II et maquillés par ses soins? Ces meurtres ont toujours été, dans la mesure du possible, préparés avec un soin théologique touchant. On sait par exemple que Montigny ne fut étranglé qu'après avoir été confessé par le célèbre dominicain Fray Hernando del Castillo dépêché exprès par Philippe II<sup>65</sup>. Quant à l'élimination d'Escobedo, le roi recommanda l'usage du poison et non celui du fer afin que la victime pût avoir le temps de recevoir les sacrements. L'Inquisition avec sa procédure spéciale, joue également son rôle dans ce type d'assassinats. Silhon précise que «beaucoup de crimes purement civils qui ne peuvent être punis selon les formes ordinaires y sont renvoyés et on y expose quelquefois des innocents dont il faut faire l'exemple pour l'intérêt de l'Etat»<sup>66</sup>.

L'aventure d'Antoine Pérez revient sans cesse sous la plume de nos auteurs politiques. Secrétaire et favori de Philippe II pendant de nombreuses années, tombé en disgrâce, incarcéré, il s'enfuit en Aragon

<sup>59</sup> Ibid., p. 111.

<sup>60</sup> La Mothe Le Vayer, *Discours de la contrariété d'humeurs...*, cit., p. 52.

<sup>61</sup> La Mothe Le Vayer, *Discours de l'histoire* (Paris 1638) p. 27.

<sup>62</sup> Ibid., p. 92.

<sup>63</sup> Ibid.

<sup>64</sup> *Considérations politiques sur les coups d'Etat* (Paris 1667) (première édition 1629), p. 192.

<sup>65</sup> Voir G. Marañón, *Antonio Pérez*, vol. I (Madrid 1969) p. 111 et suiv.

<sup>66</sup> Silhon, *Le ministre d'Etat*, cit., p. 220.

pour échapper à la vindicte du roi dont il connaît de trop lourds et effrayants secrets. Dans ce royaume, une juridiction locale le protège un temps. Elle coûtera cher aux Aragonais à qui Philippe II retirera tous leurs privilèges. Il occupera militairement Saragosse, fera décapiter Lanuza, le Justicia Mayor<sup>67</sup> et tentera vainement de reprendre le fugitif qui trouvera asile en France où son ancien maître essaiera à plusieurs reprises de le faire assassiner. C'est là qu'Antoine Pérez publie le récit de ses aventures et livre ses réflexions politiques dès 1598. Ses ouvrages connaîtront de multiples rééditions en France et en Europe. Ce transfuge «célèbre par la longue et ardente persécution qu'il a supportée» a médité avec intelligence sur les méfaits du pouvoir absolu<sup>68</sup> et l'on sait que sa réflexion et l'exemple de la constitution de l'Aragon qu'il rapporte n'ont pas été sans profit pour Spinoza dans le *Traité politique*<sup>69</sup>. Antoine Pérez, le libéral traqué, en butte à la haine d'un monarque odieux, a toutes les sympathies de la France qui, au plus fort des guerres civiles, rappelle Richelieu, lui accorde hospitalité et pension<sup>70</sup>. Antoine Pérez devient vite un homme à la mode à Paris. Ami de Sébastien Zanet, lui-même familier d'Henri IV, il conseille au monarque de se servir des morisques pour attaquer l'Espagne. Après la paix de Vervins son étoile pâlera mais le roi ne l'oubliera pas et lui assurera jusqu'à la fin de ses jours de quoi vivre. A l'heure de la mort de l'ancien secrétaire, le cardinal médite sur le fragilité de la faveur et de la confiance des rois, sur l'instabilité de la fortune, sur la haine implacable de l'Espagne et sur l'humanité de la France envers les étrangers<sup>71</sup>.

Parmi eux, il ne faut pas oublier Manuel Fernândes de Vilareal, Portugais d'origine juive qui finira tragiquement sur un bûcher de Lisbonne<sup>72</sup>. Dans un ouvrage dédié à Richelieu qu'il écrivit pendant son séjour diplomatique en France, Fernândes de Vilareal se dresse avec force et intelligence contre l'intolérance religieuse, l'expulsion des morisques, et analyse les conséquences de la colonisation des Amériques après en avoir dénoncé les motivations en ces termes: «A quoi sert de faire le tour du monde si l'intention proclamée a pour objet l'extirpation de l'idôlâtrie et l'introduction de la foi, tandis que les oeuvres sont celles d'un tyran, que la cupidité est insatiable, et que l'exécution du projet a pour finalité l'acquisition des richesses?... La ruine de cette monarchie commença lorsqu'elle s'imagina riche... Hydropique, elle aspirait à l'empire universel de l'Europe. Les trésors des Nouvelles Indes confortaient ce désir. Mais au lieu d'acquérir de nouvelles possessions elle accumula les ennemis, répandant l'or pour museler la liberté... Une fois

67 G. Marañón, *Antonio Pérez*, cit.

68 Antonio Pérez, *Las obras y relaciones...*, Aphorismos de las relaciones (Genève 1631) p. 404 et suiv.

69 *Traité politique*, chap. VII, § 14 et 30.

70 *Mémoires...*, cit., t. 1, p. 128.

71 *Ibid.*

72 Sur ce personnage, voir I. S. Révah, 'Manuel Fernândes Vilareal, adversaire et victime de l'Inquisition portugaise', in *Iberida, Revista de Filologia* (Rio de Janeiro, n.° 1, avril 1959, et n.° 3 déc. 1959).

les Amériques épuisées, il ne resta à l'Espagne qu'une arrogance stérile et impuissante»<sup>73</sup>.

Si le discours d'Antoine Pérez est bien accueilli, c'est parce qu'il est celui d'un homme pourchassé par le maître de l'Escorial. Quant à Fernandes de Vilareal, il représente en France un pays qui se libère, en 1640, date de la parution de son ouvrage, de la domination espagnole. Tous les textes politiques venant d'outre-Pyrénées, même s'ils recèlent une dimension libérale, ne sont pas toujours aussi bien reçus en France, surtout lorsqu'ils prônent le recours au tyrannicide. A preuve le *De rege de Mariana*<sup>74</sup>. Selon le célèbre jésuite, la monarchie seule permet l'existence d'institutions politiques stables et bénéfiques pour l'ensemble de la République. On ne peut pourtant déduire de cette affirmation que son auteur soit un incondtionnel de la monarchie absolue. La pensée de Mariana révèle un désir de liberté politique qui contraste étrangement avec les conséquences de l'intolérance religieuse auxquelles il s'oppose. En effet, s'il affirme que seule l'existence d'une confession unique peut maintenir la cohésion d'un pays, il refuse les moyens coercitifs que l'Espagne s'est donnés pour y arriver<sup>75</sup>. En ce qui concerne le pouvoir, Mariana ne cache pas les risques entraînés lorsqu'il est détenu par un seul : «¿Quién no conoce y confiesa que es muy difícil contener con leyes las fuerzas y el poder de un hombre en cuyas manos están concentrados todos los medios de que dispone la república?»<sup>76</sup>.

Est-il impossible de voir une allusion à Philippe II, muré dans son Escorial lorsque Mariana dénonce l'aveuglement des princes enfermés dans leurs palais, qui ne peuvent être au courant de rien faute de rien voir?<sup>77</sup> A tous ces inconvénients bien soulignés, il propose, entre autres solutions pour les pallier, un optimisme pédagogique et le recours au tyrannicide. Cette dernière proposition va soulever l'indignation des penseurs politiques français. Il est parfaitement licite, selon Mariana, de supprimer par le fer ou le poison celui qui, au lieu de régner pour le bien de tous, impose iniquement son pouvoir<sup>78</sup>. On peut imaginer avec quelle vigueur un Roussel ou un Leclerc, en 1610, vitupèrent Mariana<sup>79</sup> qui approuve explicitement le geste de Jacques Clément et le commente en ces termes : «¡Qué espectáculo! Repugnante a la verdad y en muy pocos casos digno de alabanza. Aprendan, sin embargo, en él los príncipes; comprendan que no han de quedar impunes sus ímpios atentados»<sup>80</sup>. Au nombre de ceux-ci, Mariana compte la politique d'Henri III en faveur du Béarnais, le protestant et l'assassinat du duc de Guise, tous actes qui firent du roi de France un tyran aux yeux du jésuite.

<sup>73</sup> *Epítome genealógico del eminentísimo cardenal duque de Richelieu y discursos políticos sobre algunas acciones de su vida*, (Pampelune [en réalité édité en France] 1641) pp. 95-96.

<sup>74</sup> Tolède, 1599. Nous utilisons l'édition de la BAC, Madrid 1950, t. XXXI.

<sup>75</sup> *Ibid.* Libro I, cap. II.

<sup>76</sup> *Ibid.*, p. 470b.

<sup>77</sup> *Ibid.*, p. 470a.

<sup>78</sup> *Ibid.*, Libro I, cap. VI.

<sup>79</sup> A. Leclerc, *La défense des puissances de la terre* (Paris 1610); M. Roussel, *L'Anti-Mariana ou réfutation des propositions de Mariana* (Paris 1610).

<sup>80</sup> Mariana, *Del Rey y de la institución real*, cit., libro I, cap. VI, p. 480a.

Cette analyse est vivement réfutée par Roussel qui consacre son ouvrage à montrer que la conduite du prince est sacrée et que nul ne peut attenter à sa vie sans s'opposer aux desseins de Dieu. C'est pourquoi cet auteur écrit: «Il n'est loisible de résister au prince tyran ni d'autorité publique ni d'autorité privée... Il n'est loisible, pour quel prétexte que ce soit, d'attenter à la vie du prince tyran, ains d'endurer patiemment les coups qu'il voudra nous donner comme un bourreau pour exécuter sa justice divine»<sup>81</sup>. Roussel dénie à Mariana tout droit de se mêler des affaires françaises. Ici, c'est le même couteau, celui de Jacques Clément et celui de Ravallac, qui es condamné. Le discours de Mariana est «l'excrément impur d'un esprit dévoyé»<sup>82</sup>, un esprit qui n'a pas compris les injonctions de l'Ancien et du Nouveau Testament et tout particulièrement celles de saint Paul. A la tyrannie et aux adversités on ne peut qu'opposer la patience. Et pour donner encore plus de poids à son réquisitoire, Roussel annexe à son livre «l'arrêt de la Cour de Parlement Ensemble de la censure de la Sorbonne contre la livre de Jean Mariana intitulé *De rege et regis institutione*».

Mais l'apologi du tyrannicide contenue dans cet ouvrage n'est que la conséquence d'une vision politique plus ample et qui inquiète les penseurs politiques français, tous tenants de l'absolutisme. En effet, Mariana établit que le peuple est à l'origine du pouvoir: le pouvoir royal, s'il est légitime, a été créé par le consentement des citoyens<sup>83</sup> qui délèguèrent volontairement celui-ci au monarque, mais que ne se fait pas sans restrictions. Et Mariana de s'interroger: une nation peut-elle transférer au prince tout le pouvoir dont elle dispose? Il ne veut pas répondre à sa propre question mais il affirme qu'une nation qui agirait de la sorte serait bien imprudente, et le prince serait bien téméraire s'il acceptait que ses sujets deviennent des esclaves<sup>84</sup>. Le monarque, s'il détient un pouvoir absolu dans certains domaines bien précis —guerre, administration de la justice, nomination des magistrats— n'est pas pour autant au-dessus des lois et ne peut s'opposer à la volonté populaire lorsqu'il s'agit d'imposer des tributs, de déroger aux lois ou d'altérer le cours de la succession au trône<sup>85</sup>. Pour illustrer son analyse, Mariana rappelle que les Aragonais eurent un magistrat intermédiaire entre le roit et le peuple afin de maintenir la liberté, le respect des lois et surtout limiter, comme on le faisait il y a peu de temps encora, le pouvoir arbitraire des rois<sup>86</sup>. L'allusion à l'exécution du Justicia Mayor Lanuza et à l'intervention militaire de Philippe II en Aragon est claire. Nous en avons parlé à propos d'Antoine Pérez. Cette critique de l'origine du pouvoir royal est nettement apparente chez Leclerc qui réfute avec apreté les thèses de Mariana: «Le peuple n'a point fait le roi. C'est Dieu qui en est immédiatement l'auteur. C'est pourquoi le peuple ne peut rien contre le

81 *L'Anti-Mariana...*, cit., p. 83.

82 *Ibid.*, p. 151.

83 Mariana, *Del Rey...*, cit., libro I, cap. VIII, p. 486a.

84 *Ibid.*, p. 487a et b.

85 *Ibid.*, libro I, cap. IX.

86 *Ibid.*, libro I, cap. VIII.

souverain». De plus Mariana concède au peuple un pouvoir qu'il ne possède pas: «Le peuple en l'Etat Royal ne peut être souverain autrement ce serait diviser ce qui est indivisible... La puissance royale n'est point venue de la République... Si le peuple n'a point donné la puissance royale au roi, comment la lui ôterait-il?»<sup>87</sup>. Leclerc associe dans sa condamnation de Mariana l'ouvrage du jésuite Manuel Sa: *Aphorismi confesariorum* qui connut, tant en latin qu'en français, onze éditions entre 1599 et 1665<sup>88</sup>. On ne s'étonnera donc pas de voir Richelieu relater avec précision la condamnation du livre de Mariana «faite incontinent après la mort du roi»<sup>89</sup>. La réprobation violente suscitée par l'ouvrage de Mariana éclaboussa tous les jésuites au point que le cardinal dut préciser que la doctrine de la Compagnie condamnait elle-même les thèses sur le tyrannicide<sup>90</sup>.

On peut trouver dans la *Defensio fidei* de Suárez une dénonciation de l'absolutisme monarchique mais infiniment plus feutrée que chez Mariana. Suárez affirme que la puissance politique initialement accordée au peuple par Dieu, a été, dans un deuxième temps, concédée au prince. Cette donation est irréversible. On connaît le fameux passage dans lequel Suárez souligne que le peuple a remis au monarque tout son pouvoir politique de la même manière qu'une personne privée a renoncé à sa liberté et s'est vendue comme esclave. Reste que l'ouvrage ne s'en tient pas à la seule explication de l'origine du pouvoir royal. Il touche nécessairement au brûlant problème du droit à la déposition des rois, de la résistance des sujets, du régicide et du tyrannicide. Suárez ne se dérobe donc pas à l'examen de ces questions mais il ne s'y appesantit pas comme Mariana. La position de Suárez est claire: l'usurpateur doit être considéré comme un ennemi à abattre<sup>91</sup>.

En ce qui concerne les abus de pouvoir commis par un souverain légitime, lésant les intérêts fondamentaux de la République, ils sont aussi sanctionnés par la mort. Celle-ci ne peut être donnée par une personne privée. Seuls des représentants du peuple peuvent décider l'exécution du tyran après en avoir référé au souverain pontife. Richelieu analyse longuement mais sans passion la condamnation par le parlement de l'ouvrage de Suárez qui fut brûlé par la main du bourreau en 1614<sup>92</sup>. Louis Servin se déchaîna contre la *Defensio fidei* et accusa tous les jésuites qui avaient écrit dans le même sens<sup>93</sup>. Il prit donc une part consi-

87 A. Leclerc, *La deffense...*, cit., titre du cap. I et j. 26.

88 *Ibid.*, p. 73.

89 *Mémoires...*, cit., t. 1, p. 59.

90 *Ibid.*, p. 59 et suiv.

91 Nous renvoyons à la *Defensio fidei* l. VI, cap. IV que R. de Scoraille commente en ces termes: «Un usurpateur —en langage classique *tyrannus ab origine* ou *a titulo*— s'est-il emparé du pouvoir? Alors, si l'usurpation est manifeste, si nu accord n'est intervenu, s'il ne s'offre aucun recours ou autre moyen de restaurer le droit lésé, s'il y a espoir fondé d'y réussir par la mort de l'usurpateur, toute personne, s'autorisant du droit de défense de la société, peut le frapper comme un ennemi public, comme un agresseur actuel du pays, comme un détenteur violent de ce qui n'est pas à lui. C'est l'opinion de saint Thomas, et Suarez l'adopte» in *François Suarez et la Compagnie de Jésus*, t. 2 (Paris 1913) p. 185.

92 *Mémoires...*, cit., t. 1, p. 202.

93 R. de Scoraille, *François Suarez...*, cit., p. 202.

dérable à la condamnation de l'ouvrage de Suárez<sup>94</sup>. Dans un récit imaginaire où il dialogue *post mortem* avec le Père Cotton<sup>95</sup> que Richelieu soustrait de la réprobation générale à l'égard des jésuites<sup>96</sup>, Servin montre la collusion qui existe entre tous les membres de la Compagnie, dont les deux plus illustres ont fait l'apologie du tyrannicide, et les Espagnols<sup>97</sup>. Il exprime ce souhait: «Que l'on dresse en France une bonne et rigoureuse Inquisition d'Espagne pour y rechercher curieusement les âmes espagnolisées»<sup>98</sup>.

La théorie de la monarchie de droit divin est si totalement ancrée chez les penseurs politiques français qu'elle fait écrire à Le Bret: «Quant à l'attentat sur la vie du prince, peut-il se trouver un cœur si endurci qu'il ne soupire et ne frémissse d'horreur à cette seule parole... C'est un droit qui est uni à la Majesté Royale que quand bien le prince deviendrait l'ennemi de la patrie, néanmoins on ne doit jamais attenter à sa personne non pas même par la voie de justice»<sup>99</sup>.

Ce n'est pas sans un certain paradoxe que l'on assiste à la détractation de l'absolutisme et de l'impérialisme espagnols chez ceux-là même qui refusent toute dimension libérale issue d'outre-Pyrénées. Il est vrai que la méditation de Mariana et, dans une moindre mesure, celle de Suárez, sont assorties toutes deux du recours au tyrannicide et reconnaissent à l'Eglise<sup>100</sup> un rôle de première importance, totalement opposé à l'esprit de la politique française de cette époque. La remarque défavorable de Bignon concernant l'élection des anciens rois d'Espagne tirée de l'ouvrage de Gregorio López Madera: *Excelencias de la monarquía y reyno de España*<sup>101</sup> prouve assez que l'ancien système aragonais qui consistait à élire les rois a pu faire rêver les penseurs français du XVI<sup>e</sup> siècle mais ne les inspire plus au XVII<sup>e</sup>. A preuve le superbe rengorgement de l'auteur de *De l'excellence des rois de France*: «Les rois d'Espagne étaient électifs... Il n'en a pas été ainsi en France où le droit de succession a toujours été inviolablement gardé. La Race Royale, qui surpasse les autres en toute grandeur et vertu, étant née et destinée pour régner»<sup>102</sup>.

94 *Ibid.*, p. 202 et suiv.

95 *Conclusions de Monsieur de Servin*, s. 1., 1626.

96 *Mémoires...*, cit., t. 1, p. 60.

97 *Conclusions de Mr de Servin*, cit., p. 11.

98 *Ibid.*, p. 21.

99 *De la souveraineté du Roy* (Paris 1632) p. 533.

100 Sur ce thème, voir les ouvrages classiques: H. Sée, *Les idées politiques en France au XVII<sup>e</sup> Siècle* (Paris 1923) et E. Thuau, *Raison d'Etat et pensée politique à l'époque de Richelieu*, cit.

101 Valladolid 1597 et Madrid 1625. Parmi les penseurs français du la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, nous pensons plus particulièrement à F. Hotman à qui l'on doit la *Franco-Gallia*, Genève 1573 (édition française, *La Gaule française*, 1574) et à H. Languet, *De la puissance légitime du prince sur le peuple*, s. 1., 1580. Il s'agit d'une traduction française de l'édition princeps, *Vindiciae contra tyrannos sive de principis in populum populique in principem legitima potestate* (Bâle 1579).

102 J. Bignon, *De l'excellence des rois de France et du royaume de France* (Paris 1610) p. 483.

Si l'on se déprend de la critique virulente et de la polémique acerbe, on admet bien volontiers que la paix du monde dépend des deux puissances: la France et l'Espagne. Celle-là, comme le prouve Bignon l'emporte nécessairement en préséance sur sa voisine en dépit des louables mais dérisoires efforts de López Madera pour prouver le contraire<sup>103</sup>. L'Espagne et les Espagnols ne manquent pas de qualités. Elles sont souvent enviées, même si elles sont issues de défauts stigmatisés par ailleurs. Balzac, si féroce à l'égard de l'Espagne, ne marchande pas à ses habitants des qualités morales et physiques appréciables: «Ce n'est pas un peuple qui vaille peu. Il est recommandable pour beaucoup de bonnes qualités»<sup>104</sup>. L'oiseveté des Espagnols, issue du mépris de toute activité mécanique, fait qu'ils s'estiment tous gentilshommes et cette noblesse —véritable ou d'emprunt— a pour conséquence qu'ils ne se plaignent jamais de la misère de leur condition... Plût à Dieu que nous fussions aussi bons Français qu'ils sont bons Espagnols et que nous aimassions autant notre patrie qu'ils aiment la leur»<sup>105</sup>. Ils ne décrient jamais les affaires de leur prince, ils supportent avec fierté les outrages de la fortune. Leur fidélité est connue comme l'est leur abstinence. «Toute herbe leur sert de viande, tout suc leur tient lieu d'huile, toute liqueur leur est vin; en un Suisse il y aurait de quoi faire trois Espagnols»<sup>106</sup>. Leur ambition est servie par une prudence politique digne d'envie comme le prouvent les éloges de du Ferrier et de Silhon. L'Espagne, écrit ce dernier, est «la nation la plus prudente qui soit au monde. Les Espagnols ont la raison si fine et le mouvement si régulier qu'ils ne font point de consultation qui n'embrasse toutes les différences du temps et qu'ils ont toujours en la pensée l'avenir et le passé lorsqu'ils délibèrent»<sup>107</sup>. On trouve à la maison d'Autriche un art politique peu commun. La dévotion, feinte ou réelle, n'a pas été seulement l'origine de sa grandeur: «On sait assez que ce sont les alliances qui l'ont édifiée et portée d'une origine médiocre à cette haute puissance où on la voit»<sup>108</sup>. L'Espagne sait user de «poudre sourde» selon le mot de Gracián. Silhon reprend la même idée en admirant l'astuce et l'art de subvertir et de corrompre chers à l'Espagne<sup>109</sup>. Il est même en France des inconditionnels de la politique espagnole. Le duc de Monbazon a laissé un manuscrit qui est un monument d'hispanophilie dans lequel il qualifie de perverse l'action de Louis XIII et chante les activités des rois d'Espagne depuis Ferdinand le Catholique<sup>110</sup>.

Philippe II, pourtant si abominé, force l'admiration. Il a fait de grandes choses sans se remuer: «De l'Escorial où il s'était enfermé, il

103 *Ibid.*, p. 257.

104 Balzac, *Le Prince*, cit., pp. 220-21.

105 *Ibid.*, p. 221.

106 *Ibid.*, p. 223.

107 Silhon, *Le ministre d'Etat...*, cit., p. 76.

108 *Ibid.*, p. 437.

109 *Ibid.*, p. 312.

110 Voir le remarquable ouvrage de J. M. Jover, 1635. *Historia de una polémica y semblanza de una generación* (Madrid 1949) p. 352 et suiv.



gouvernait deux mondes: avec trois doigts de papier il était aussi absolu au Pérou qu'en royaume de Castille»<sup>111</sup>. Et Duchesne de reprendre la même idée en montrant l'efficacité politique de la volontaire claustration du monarque espagnol<sup>112</sup>. Naudé affirme que Philippe II fut un des princes les plus sages de son temps et relate l'astuce qu'il utilisa pour rendre populaire son fils<sup>113</sup>. Toutes choses égales, le procédé si chaleureusement loué ressemble fort à celui que recommande Machiavel au chapitre VII du *Prince* lorsqu'il raconte l'exécution de Messire Rémi d'Orque. Crucé, emporté par un généreux élan, prête au roi d'Espagne la liberté de conscience aux Indes<sup>114</sup>. De L'Ancre, mieux informé, nous relate l'acte de foi<sup>115</sup> célébré en la ville de Logroño où six nouveaux chrétiens des Indes furent condamnés pour avoir judaïsé. En bon pourfendeur de mauvais anges et démons, il examine avec attention le fonctionnement de l'Inquisition tandis que Richelieu rapporte, non sans quelque admiration, la manière expéditive avec laquelle on régla outre-Pyrénées le sort des *alumbrados*<sup>116</sup>. L'efficacité des expulsions qui suscitèrent tant de réserves apparaît exemplaire à Naudé<sup>117</sup>. Les penseurs politiques français n'envient pas seulement à l'Espagne sa seule habileté ou ses recettes de succès. L'art de la guerre et la vaillance des armes espagnoles son reconnus. Parmi les stratèges modernes, Silhon n'en voit pas qui aient dépassé Fernand Gonsalve. Pour avoir arrêté les Turcs devant Vienne, Charles Quint est nommé le César des chrétiens<sup>118</sup> et le même Silhon reconnaît que «nous avons tiré de notables avantages de la victoire de Lépante»<sup>119</sup>.

Les monarques, lorsqu'ils font la guerre, sont comme des juges, affirme du Ferrier prenant ainsi appui explicitement sur l'autorité de Vitoria pour conforter, s'il en était encore besoin, l'absolutisme monarchique. C'est un bon moine espagnol qui confirme qu'il est loisible aux catholiques de se battre et surtout «qu'il n'appartient pas aux sujets d'un roi d'examiner si les causes d'une guerre sont justes»<sup>120</sup>.

Dans la lutte contre Machiavel, grande fut la dette des penseurs français à l'égard des auteurs espagnols. Et Thuau d'écrire fort justement: «Si, derrière les réquisitoires que Ribadeneyra et Possevin prononcent contre Machiavel, nous cherchons les ouvrages de doctrine qui les étayent, nous rencontrons les grands théologiens de la Contre-Réforme: Bellarmin, Mariana et Suarez. Ils constituent la source principale du

111 Silhon, *Le ministre d'Etat...*, cit., p. 120. Signalons toute-fois que cet auteur souligne l'erreur d'appréciation de Philippe II dans l'affaire des Pays-Bas.

112 A. Duchesne, *Les antiquitez et recherches de la grandeur et maiesté des roys de France* (Paris 1609) p. 465.

113 G. Naudé, *Considérations politiques...*, cit., p. 183.

114 *Le Nouveau Cynée*, cit., p. 59.

115 P. de l'Ancre, *Tableau de l'inconstance des mauvais anges et démons*, cit., p. 391 et suiv.

116 *Mémoires...*, cit.

117 *Considérations politiques...*, cit., p. 165.

118 *Le ministre d'Etat...*, cit., p. 334.

119 *Ibid.*, p. 332.

120 J. du Ferrier, *Le catholique d'Etat*, cit., p. 199.

courant jésuite hostile aux machiavélistes et aux Politiques. Les jésuites français qui, dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, ont dénoncé Machiavel, n'avaient donc rien à inventer en fait d'arguments. Garasse, Mersenne, Caussin Mugnier, Raynaud n'avaient qu'à puiser dans la doctrine de leurs théologiens et de leurs prédécesseurs pour trouver des armes contre le politique impie»<sup>121</sup>.

G. Naudé, dans sa *Bibliographie politique...*, ne manque pas de louer Sébastien Fox-Morcillo et Luis Vivès comme des auteurs d'écrits très profitables à la morale<sup>122</sup>. Parlant des interprètes d'Aristote, il cite avec admiration Sepúlveda «...la version et les notes duquel seront d'autant plus estimées que seront savants et pleins d'esprit ceux qui les liront»<sup>123</sup>. Sont couverts également d'éloges à divers titres Joseph Acosta, Osorio, Fox Morcillo précédemment cité, Ribadeneyra, Antonio Pérez, Antonio Guevara, Simancas, Alfonso de Castro et Melchor Cano pour ne parler que des plus importants<sup>124</sup>.

On le voit, l'image de l'Espagne n'est pas univoque dans la pensée politique française en cette première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Ce pays est célébré lorsqu'il met un terme aux ambitions du Turc mais il est raillé quand un «petit marais» —les Pays-Bas— réussit à le vaincre. Ses ambitions catholiques sont redoutées. On arrache le manteau de piété dans lequel il se drape; on déteste parfois l'Inquisition mais on en admire les résultats. Les auteurs qui célèbrent la bénignité, l'hospitalité, voire la tolérance des monarques français retiennent de l'Espagne des leçons d'absolutisme. Ce pays est une grande puissance, on ne le sait que trop, et les Espagnols sont aimés en France d'un amour mesuré. Je reconnais, écrit La Mothe Le Vayer, «qu'ils ont beaucoup de bones qualités... et je les aime chez eux et au-delà des Pyrénées... J'avoue que je ne les puis voir très mal volontiere gourmander les autres nations et surtout se servir du prétexte de la religion pour couvrir leur avarice et leur ambition comme s'ils ne commettaient le mal même que pour l'amour de Dieu»<sup>125</sup>.

L'image de l'Espagne est très intimement dépendante de la conjoncture. Les rencontres franco-espagnoles se font sur tous les terrains: ceux des champs de bataille, des pourparlers, des négociations et celui des écrits. Les auteurs d'outre-Pyrénées ne se privent pas d'attaquer la France à l'époque qui nous intéresse et un remarquable ouvrage a été écrit sur ce thème<sup>126</sup>. Mais il fut un homme qui sut dépasser les antagonismes réciproques, balayer d'un revers de main les justifications de la haine mutuelle fondée sur la théorie des climats ou les appétits de domination. Crucé escriviit hier, in 1623, ce qu'il faudrait encore clamer aujourd'hui: «Comment est-il possible ... d'accorder des peuples qui sont

121 *Raison d'Etat et pensée politique*, cit., p. 90.

122 *La bibliographie politique du Sieur Naudé concernant la méthode pour estudier la Politique* (Paris 1642) p. 17.

123 *Ibid.*, p. 48.

124 *Ibid.*, p. 49 et suiv.

125 *En quoy la piété des Français...*, cit., p. 36.

126 J. M. Jover, 1635..., cit.

si séparés de volonté et d'affection comme le Turc et le Persan, le Français et l'Espagnol, le Chinois et le Tartare, le chrétien et le juif ou mahométin? Je dis que telles inimitiés ne sont que politiques et ne peuvent ôter la conjonction qui est et doit être entre les hommes. La distance des lieux, la séparation des domiciles n'amointrit point la proximité du sang. Elle ne peut non plus ôter la similtude du naturel, vrai fondement d'amitié et société humaine»<sup>127</sup>.

HENRY MECHOULAN

127 Crucé, *Le Nouveau Cynée*, cit., p. 48.